

**PROJET " INITIATIVE POUR LA  
TRANSPARENCE DE L'ACTION  
CLIMATIQUE (ICAT) "  
EN COTE D'IVOIRE**

Draft  
LIVRABLE A

**IDENTIFICATION DU PAYSAGE DU  
FINANCEMENT CLIMATIQUE ET  
CARTOGRAPHIE DES PARTIES  
PRENANTES**

## Initiative for Climate Action Transparency - ICAT

### Identification du paysage du financement climatique et cartographie des parties prenantes

30 septembre 2024

#### AVERTISSEMENT

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise, sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit (électronique, photocopie, enregistrement ou autre), à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de la CÔTE D'IVOIRE.

Toutefois, le contenu de cette publication peut être utilisé, partagé, copié, reproduit, imprimé et/ou stocké, à condition de mentionner clairement la CÔTE D'IVOIRE et ICAT comme sources. En aucun cas, le contenu ne peut être altéré ou modifié sans l'autorisation expresse de la CÔTE D'IVOIRE.

#### PRÉPARÉ SOUS LA DIRECTION DE

L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT), soutenue par l'Autriche, le Canada, l'Allemagne, l'Italie, la Children's Investment Fund Foundation et la ClimateWorks Foundation.

Supported by:

 Federal Foreign Office

 **IKI** INTERNATIONAL  
CLIMATE  
INITIATIVE

 **CHILDREN'S  
INVESTMENT FUND  
FOUNDATION**

  
MINISTERO DELL'AMBIENTE  
E DELLA SICUREZZA ENERGETICA

 Federal Ministry  
Republic of Austria  
Climate Action, Environment,  
Energy, Mobility,  
Innovation and Technology

on the basis of a decision  
by the German Bundestag



Environment and  
Climate Change Canada

Environnement et  
Changement climatique Canada



The ICAT project is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS).

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	2
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>3</b>
<b>SECTION 1 : CONTEXTE GENERAL</b>	<b>4</b>
1.1 Changements climatiques en Côte d'Ivoire	4
1.2 Mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)	6
<b>SECTION 2 : LE PAYSAGE INTERNATIONAL DE LA FINANCE CLIMATIQUE</b>	<b>9</b>
2.1 Le Rôle Clé de la Finance Internationale pour la Transition Climatique en Côte d'Ivoire	9
2.2 Instruments de financement climatique	10
2.3 Mécanismes d'accès à la finance climatique en Côte d'Ivoire	11
2.4 Catégorisation des acteurs clés de la finance climatique	14
<b>Section 3 : LA FINANCE CLIMATIQUE EN COTE D'IVOIRE</b>	<b>18</b>
3.1 Contexte national de la finance climatique	18
3.2 Mécanisme de financement climatique au niveau national	20
3.3 Calcul des Besoins et Analyse des Financements Reçus	21
3.3.1 Calcul des Besoins	21
3.3.2 Analyse des Financements Reçus	22
3.3.3 Défis identifiés	23
<b>3.3.4. Complémentarité des Acteurs et Sources de Financement dans la Mise en Œuvre de la Finance Climatique en Côte d'Ivoire</b>	<b>26</b>
3.3.1.1 Organisations Internationales	26
3.3.4.2. Gouvernements Nationaux	27
3.3.4.3. Acteurs Privés	27
3.3.4.4 ONG et Organisations Communautaires	28
3.3.4.5. Institutions de Recherche	28
3.3.4.6. Secteur Public National	28
3.4 Description des financements	29

3.4.1	Institutions Internationales	29
3.4.2	Partenaires Bilatéraux	30
3.4.3	Investisseurs Privés et Multinationaux	30
3.5	Cadre institutionnel et gouvernance	30
3.5.1	Les points focaux pour les fonds internationaux	32
3.6	Les sources de financement climatique au niveau national	33
3.6.1	Sources nationales publiques	33
3.6.2	Sources privées	34
3.6.3	Sources mixtes innovantes et la blended finance	34
<b>SECTION 4 : CONCLUSION</b>		<b>35</b>
<b>ANNEXES</b>		<b>40</b>
1.	Le Fonds vert pour le climat approuve de nouveaux projets	40
2.	Programme d'investissement de la CDN 2022 et les priorités du PND	42
3.	Les priorités du PND en Côte d'Ivoire	44
4.	Renforcer l'Impact de la Finance Climatique en Côte d'Ivoire : Acteurs, Défis et Recommandations	46
5.	Recommandations	47

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1:</b> Projections des émissions totales de GES de 2012 à 2030 pour le scénario de référence (Source : CDN Côte d'Ivoire, 2022)	6
<b>Figure 2:</b> Cartographie des parties prenantes dans le domaine du financement climatique	23
<b>Figure 3:</b> Cartographie des parties prenantes de la finance climatique en Côte d'Ivoire	49
<b>Figure 4:</b> Les grandes priorités sectorielles de la CDN 2022	4

## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1:** Récapitulatif des parties prenantes de la finance climatique internationale 18

**Tableau 2:** Récapitulatif des financements climatiques reçu par la Côte d'Ivoire en 2023  
32

**Tableau 3:** Récapitulatif des parties prenantes de la finance climatique en Côte d'Ivoire  
48

**Tableau 4:** Récapitulatif du financement pour le CDN 2022 50

**Tableau 5:** Récapitulatif des programmes d'investissement climatiques en Côte d'Ivoire  
en 2022 50

## SECTION 1 : CONTEXTE GENERAL

### 1.1 Changements climatiques en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux pays en développement, est particulièrement vulnérable aux impacts des changements climatiques. Le pays est exposé à des défis importants tels que l'érosion côtière le long de son littoral et la désertification dans le nord. La couverture forestière, qui était de 37 % en 1960, est passée à environ 10 % en 2021 (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de Côte d'Ivoire, 2021). Le taux de déforestation a augmenté, passant de 1,5 % par an entre 1900 et 1980 à environ 3,5 % par an entre 1980 et 2010 (FAO, 2022). Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive, qui est un pilier majeur de l'économie ivoirienne, contribuant à près d'un quart (1/4) du Produit Intérieur Brut (PIB) et employant les deux tiers (2/3) de la population active (Banque Mondiale, 2023).

Pour faire face à ces défis, la Côte d'Ivoire a élaboré plusieurs stratégies nationales de développement, notamment le Plan National de Développement (PND), les Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Politique Environnementale, et la Stratégie Nationale de Développement Durable (Gouvernement de Côte d'Ivoire, *Plan National de Développement 2021-2025*, 2021).

La **CDN 2022** de la Côte d'Ivoire est structurée autour de deux grands axes : **l'atténuation** et **l'adaptation**. En matière d'atténuation, l'objectif **inconditionnel** est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de **30,41 %** par rapport au scénario de référence d'ici 2030 (voir figure 1). Cet objectif repose sur des mesures spécifiques dans les secteurs de l'énergie (production d'électricité, transport, industrie et bâtiments), des déchets, de l'agriculture et de la foresterie. Les **objectifs conditionnels**, quant à eux, visent une réduction supplémentaire des émissions au-delà des 30,41 %, à condition de recevoir un soutien international sous forme de financements, d'assistance technique, ainsi que de la mise en œuvre de projets de développement à grande échelle et du renforcement des capacités pour une gestion optimisée des ressources naturelles et des technologies de réduction des émissions.

### Objectifs inconditionnels et conditionnels

Les **Contributions Déterminées au niveau National (CDN)** de la Côte d'Ivoire se déclinent en deux types d'engagements :

**Objectifs inconditionnels :**

Ce sont les objectifs que la Côte d'Ivoire s'engage à atteindre en mobilisant ses propres ressources, sans attendre de soutien financier international. Cela inclut, par exemple, des initiatives telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

**Objectifs conditionnels :**

Ces engagements sont soumis à la disponibilité de financements supplémentaires et d'assistance technique internationale. Pour atteindre des objectifs plus ambitieux, comme la modernisation des infrastructures ou le développement de technologies vertes, la Côte d'Ivoire devra s'appuyer sur des partenariats avec des institutions financières régionales et internationales.

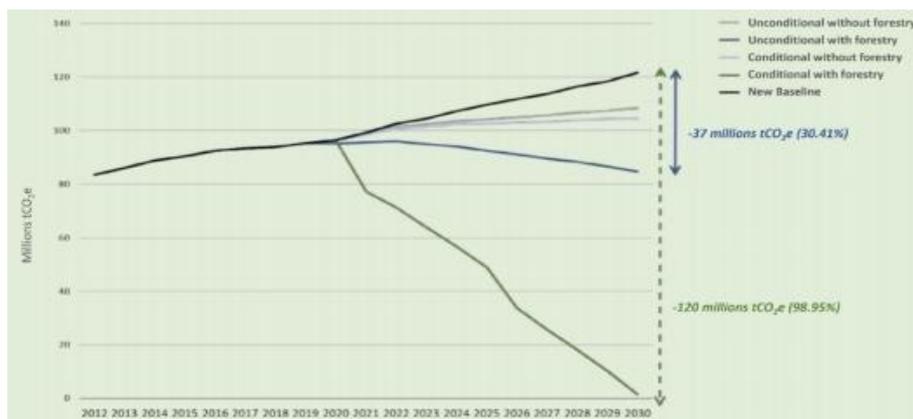


Figure 1: Projections des émissions totales de GES de 2012 à 2030 pour le scénario de référence (Source : CDN Côte d'Ivoire, 2022)

L'atteinte des objectifs climatiques de la Côte d'Ivoire repose sur la mobilisation de plusieurs acteurs : le secteur public, la société civile ainsi que le secteur privé (The Sustainable Development Goals Report, 2023). En outre, dans le cadre de son Plan national de développement, le gouvernement s'engage à mener des réformes et des initiatives pour lutter contre le changement climatique, la dégradation des ressources naturelles et des écosystèmes, ainsi que des actions visant à préserver la biodiversité (Gouvernement de Côte d'Ivoire, *Plan National de Développement 2021-2025*, 2021).

Toutefois, malgré les efforts nationaux propres consentis et prévus par la Côte d'Ivoire, ses contributions à l'effort international restent conditionnées, dans une large mesure, par l'appui et l'assistance de la communauté internationale en

matière de finances, de transfert de technologies et de renforcement de ses capacités humaines et institutionnelles (Climate Investment Funds, 2023).

S'agissant de financements, à l'instar de tous les pays en développement Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Côte d'Ivoire est éligible à l'ensemble des fonds et sources de financement pour la lutte contre les changements climatiques, qu'ils soient dans le cadre des mécanismes financiers de ladite Convention sur le Changement Climatique (Fonds Vert pour le Climat, Fonds d'Adaptation...) ou bien en dehors (Fonds d'Investissement Climatique...) (Green Climate Fund, 2023; Fond d'Adaptation, 2021 et South Centre, 2011). Cependant, comme la plupart des pays, elle fait face à de nombreuses difficultés liées à l'accessibilité de ces financements. Ces difficultés relèvent notamment de la faiblesse des capacités techniques, humaines et institutionnelles pour appuyer ses efforts d'atténuation et d'adaptation (Banque Mondiale, 2024).

## **1.2 Mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)**

La mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) en Côte d'Ivoire repose sur deux types d'engagements : les objectifs inconditionnels, que l'État s'engage à atteindre avec ses propres ressources, et les objectifs conditionnels, qui dépendent du soutien financier et technique international. Pour atteindre ces objectifs, la Côte d'Ivoire a élaboré un programme climatique ambitieux. Celui-ci vise à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et à mieux s'adapter aux impacts du changement climatique. Cependant, la réalisation complète des CDN d'ici 2030 nécessitera environ 22 milliards de dollars US, ce qui équivaut à 17 % du Produit Intérieur Brut (PIB) projeté pour cette période. Répartis sur une décennie, ces coûts représentent environ 2 % du PIB par an, un effort significatif pour les finances du pays (Plan National de Développement 2021-2025, 2021).

Les objectifs inconditionnels de la Côte d'Ivoire sont ceux qu'elle peut atteindre avec ses propres moyens financiers et les ressources disponibles. Mais pour ses objectifs conditionnels, elle dépend de financements extérieurs, que ce soit par des institutions financières régionales ou internationales. Il est donc crucial de renforcer la coopération entre le gouvernement ivoirien et ces institutions. Cela implique aussi de mobiliser de nouveaux mécanismes financiers pour le climat, tels que le Fonds Vert pour le Climat (FVC), afin de combler le déficit de financement.

Pour estimer les coûts associés aux CDN, une analyse technique a d'abord été réalisée pour identifier les besoins en termes de technologies, de matériaux et de main-d'œuvre. Les coûts directs incluent les investissements en infrastructures, en équipements et en services, tandis que les coûts indirects couvrent des aspects tels que la formation, la gestion et l'entretien à long terme. Il a également été nécessaire de prendre en compte les coûts d'opportunité, afin d'évaluer ce que la société pourrait sacrifier en investissant dans ces mesures climatiques au lieu d'autres projets.

Afin d'évaluer ces coûts, une approche coût-bénéfice a été utilisée pour comparer les investissements nécessaires aux bénéfices attendus, qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux. La modélisation financière a permis de projeter les coûts futurs et les économies potentielles en tenant compte des variables économiques et climatiques. En parallèle, des consultations avec les parties prenantes locales – gouvernements, entreprises, communautés – ont été indispensables pour ajuster ces estimations aux réalités du terrain. L'analyse s'est appuyée sur des données historiques provenant de projets similaires dans d'autres régions.

La répartition des coûts est un élément essentiel de la planification. Elle doit s'être fait selon plusieurs critères. Tout d'abord, il faut distinguer les coûts liés à la réduction des émissions, ceux liés à l'adaptation et ceux concernant la conservation. Ensuite, les coûts doivent être répartis par phases de mise en œuvre : préparation, exécution, exploitation et maintenance. Enfin, il est essentiel d'identifier les secteurs clés, tels que l'énergie, l'agriculture et les infrastructures, et de répartir les coûts entre eux.

Pour financer ces mesures, il est indispensable de recourir à différentes sources, notamment les fonds publics, les financements internationaux et les partenariats public-privé. Une approche coordonnée permettra de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs, conditionnels et inconditionnels, des CDN.

La méthodologie d'estimation des coûts a pris en compte plusieurs étapes clés pour évaluer au mieux les investissements nécessaires à la mise en œuvre des engagements. Cette estimation s'est basée sur :

### **Analyse Technique :**

Une analyse technique initiale a été réalisée pour identifier les besoins spécifiques de chaque mesure (technologies requises, matériaux nécessaires, main-d'œuvre).

### **Modélisation Financière :**

Des outils de modélisation financière ont été utilisés pour anticiper les coûts futurs, évaluer les économies potentielles et estimer les rendements sur investissement en tenant compte des variables économiques et climatiques.

### **Consultation des Parties Prenantes :**

La méthodologie a inclus une consultation avec divers acteurs locaux (gouvernements, entreprises, communautés) pour obtenir des estimations réalistes et adaptées aux contextes locaux.

### **Analyse Coût-Bénéfice :**

Une analyse coût-bénéfice a été effectuée pour comparer les coûts des mesures avec leurs bénéfices attendus (environnementaux, économiques et sociaux).

### **Utilisation de Données Historiques :**

Les données historiques provenant de projets similaires dans d'autres régions ont été utilisées pour affiner les estimations et garantir leur précision.

Ces méthodes ont permis d'obtenir une première estimation, qui a toutefois révélé des besoins supplémentaires pour améliorer la perspective à moyen terme (horizons 2030 et 2050), notamment dans certains secteurs comme la santé

La ventilation des coûts se fait entre les volets atténuation et adaptation. Le coût total pour la mise en œuvre des CDN révisées s'élève à 22 milliards de dollars US, répartis de la manière suivante :

**10 milliards de dollars US** pour les mesures d'atténuation, visant principalement les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des déchets, et de la foresterie.

**12 milliards de dollars US** pour les mesures d'adaptation, avec une focalisation sur des secteurs vulnérables comme l'eau, l'agriculture, et les zones côtières

L'estimation des coûts inclut à la fois les coûts directs (infrastructures, équipements, services) et les coûts indirects (formation, gestion à long terme), tout en prenant en compte les coûts d'opportunité liés à des choix d'investissement entre divers projets.

## SECTION 2 : LE PAYSAGE INTERNATIONAL DE LA FINANCE CLIMATIQUE

### 1.3 Le Rôle Clé de la Finance Internationale pour la Transition Climatique en Côte d'Ivoire

Le **paysage international de la finance climatique en Côte d'Ivoire** est un pilier crucial pour soutenir les efforts du pays face aux défis posés par le changement climatique. En tant que nation en développement, la Côte d'Ivoire se trouve à un carrefour où la nécessité d'une transition vers une **économie verte et résiliente** se heurte à des contraintes financières importantes. Les impacts du changement climatique, tels que la déforestation, l'érosion des sols et les phénomènes climatiques extrêmes, menacent non seulement l'environnement, mais aussi la sécurité alimentaire et le bien-être économique des populations. Pour relever ces défis, le gouvernement ivoirien a élaboré des politiques ambitieuses, dont ses **Contributions Nationales Déterminées (CDN)**, qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre de **30,41 % d'ici 2030**. Cependant, atteindre ces objectifs nécessite des investissements colossaux, estimés à **22 milliards de dollars US** d'ici 2030, soit environ **17 % du PIB** projeté pour cette période. Dans ce contexte, la mobilisation de financements internationaux devient indispensable. La Côte d'Ivoire collabore activement avec des **institutions financières régionales et internationales** pour mettre en place des mécanismes de financement innovants, tels que le **Fonds Vert pour le Climat (FVC)**, afin de soutenir ses initiatives climatiques. Cette coopération est essentielle pour renforcer les capacités nationales, mobiliser les ressources financières nécessaires et partager les meilleures pratiques en matière de résilience climatique (CDN,2022).

Ainsi, le paysage international de la finance climatique en Côte d'Ivoire est marqué par une **forte volonté politique** et un engagement à intégrer les considérations climatiques dans les politiques de développement. Cela implique une collaboration étroite avec divers acteurs internationaux pour s'assurer que les financements soient accessibles et utilisés de manière optimale pour construire un avenir durable et résilient face aux impacts du changement climatique.

En tant que signataire de l'**Accord de Paris**, la Côte d'Ivoire s'est engagée à atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de

serre et d'adaptation aux impacts climatiques. Cependant, la réalisation de ces objectifs dépend largement de l'accès à des **financements externes**, étant donné l'insuffisance des ressources nationales. Le paysage international de la finance climatique comprend des mécanismes variés, tels que le **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** et les mécanismes de financement des **banques multilatérales de développement**. Ces instruments sont essentiels pour soutenir les efforts ivoiriens dans la mise en œuvre des **CDN** et du **Plan National d'Adaptation (PNA)**, qui nécessitent des investissements substantiels dans des secteurs clés tels que l'énergie, l'agriculture et la foresterie.

Comprendre les **opportunités offertes par la finance climatique internationale** ainsi que les défis liés à leur mobilisation est crucial pour permettre à la Côte d'Ivoire d'assurer une transition efficace vers une économie plus verte et résiliente.

#### 1.4 Instruments de financement climatique

Le financement de l'action climatique utilise plusieurs outils et mécanismes, mais l'accès à ces financements est souvent difficile pour beaucoup d'acteurs, que ce soit des investisseurs ou des porteurs de projets. Une mauvaise compréhension des critères d'éligibilité et un manque d'infos sur les outils disponibles rendent souvent l'accès à ces ressources compliquées. Il est donc important de continuer à informer les parties concernées sur les moyens de financement climatique qui existent.

Les sources de financement climatique se divisent principalement en financements publics et privés. Cet article se porte essentiellement sur les instruments du secteur public, en l'occurrence ceux qui proviennent des institutions multilatérales, des entités supranationales, de la coopération bilatérale, des gouvernements et d'autres entités publiques. Ces instruments sont cruciaux pour soutenir les engagements des États contre le changement climatique, comme l'Accord de Paris, les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les Plans Nationaux d'Adaptation (PNA), et les Communications Nationales (NC). Pour les pays en développement, les outils les plus utilisés sont les subventions, les prêts concessionnels et non concessionnels, les fonds propres et les garanties.

Les dernières données montrent que les dons dominant encore dans le financement climatique, avec une représentation d'environ 35% provenant des financements bilatéraux, régionaux et d'autres, d'après les dernières statistiques

de la CCNUCC (2023). Les prêts concessionnels arrivent juste après avec environ 23%, tandis que les prêts non concessionnels et les capitaux propres représentent environ 22% des financements. En 2022, la majorité des financements fournis par les pays riches aux institutions multilatérales étaient sous forme de dons ou d'apports en capital. Les Banques Multilatérales de Développement (BMD) utilisent ces subventions pour lever des fonds supplémentaires d'autres sources, comme les marchés financiers, ou pour combiner ces fonds avec leurs propres ressources afin de réduire le coût global pour les bénéficiaires.

Actuellement, environ 54% des financements climatiques venant des fonds multilatéraux sont sous forme de dons, tandis que le reste est surtout constitué de prêts concessionnels. Par exemple, le Fonds Vert pour le Climat (FVC) (2023) propose maintenant des prêts concessionnels, des fonds propres et des garanties, avec une utilisation plus importante des prêts concessionnels pour les activités d'atténuation dans les secteurs de l'énergie et des transports, qui ont un fort potentiel de génération de revenus. Les prêts concessionnels sont aussi utilisés pour soutenir des projets d'adaptation dans les pays à revenu intermédiaire, notamment des investissements générant des revenus dans les infrastructures d'adaptation (comme les routes et l'irrigation).

En 2022, environ 82% des financements climatiques fournis par les BMD étaient des prêts, avec 10% en subventions, 4% en capitaux propres et 4% en autres instruments. Les BMD associent les financements concessionnels des donateurs avec leurs propres ressources pour proposer des capitaux plus importants et accessibles pour les pays partenaires. Les conditions des prêts des BMD sont souvent plus flexibles et les coûts sont plus bas que ceux offerts par les institutions privées. Les pays à faible revenu peuvent accéder aux prêts concessionnels offerts par ces institutions, alors que les financements non concessionnels sont souvent ciblés vers des activités d'atténuation qui peuvent générer des revenus dans des régions avec des investissements viables.

### **1.5 Mécanismes d'accès à la finance climatique en Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire utilise divers mécanismes de financement internationaux pour soutenir ses efforts de lutte contre le changement climatique, en mettant l'accent sur l'accès à des fonds climatiques pour la mise en œuvre de projets, programmes, et le renforcement des capacités nationales. Ces mécanismes sont essentiels pour répondre aux exigences de ses Contributions Déterminées au

niveau National (CDN) et du Plan National d'Adaptation (PNA). Les principaux types de mécanismes utilisés sont les suivants :

### **Projets climatiques spécifiques**

La Côte d'Ivoire mobilise des financements climatiques pour des initiatives spécifiques, qui visent des objectifs climatiques bien définis. Ces projets concernent, par exemple, la construction d'infrastructures résilientes aux impacts du changement climatique (comme des systèmes de gestion de l'eau résistants à la sécheresse), le développement de technologies propres, ou encore l'adoption de pratiques agricoles intelligentes face au climat. Ces projets sont souvent soutenus par des institutions internationales, telles que le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et la Banque mondiale, qui fournissent à la fois des ressources financières et une expertise technique.

### **Programmes climatiques à l'échelle nationale ou régionale**

Ces programmes coordonnés sont essentiels pour traiter les impacts du changement climatique de manière globale et intégrée. Plutôt que d'aborder les problèmes climatiques de manière isolée, ces programmes visent à créer un impact durable à travers un ensemble de projets interconnectés. Par exemple, la Côte d'Ivoire bénéficie de financements via le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour ses programmes de gestion durable des forêts et la protection de la biodiversité. Ces programmes abordent simultanément les défis de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et de l'adaptation aux changements climatiques dans des secteurs clés comme l'agriculture, l'énergie et la foresterie.

### **Assistance technique internationale**

Le financement climatique ne se limite pas à des ressources financières. Une composante essentielle réside dans l'assistance technique fournie par des partenaires internationaux. Cette assistance prend la forme de conseils spécialisés, d'outils méthodologiques, et de soutien pour le développement de capacités institutionnelles dans la conception et la mise en œuvre des projets climatiques. Par exemple, la BAD, PNUD et la GIZ apportent une assistance technique pour améliorer les infrastructures énergétiques propres et encourager l'utilisation d'énergies renouvelables (Banque Mondiale, 2020)

### **Renforcement des capacités nationales**

Le renforcement des capacités est crucial pour garantir que la Côte d'Ivoire soit en mesure de gérer les fonds climatiques efficacement et de façon transparente. Cela inclut des activités de formation, la mise en place de systèmes de suivi et de

vérification des projets climatiques, ainsi que le développement de cadres institutionnels robustes pour assurer la durabilité des initiatives. Les programmes de formation des agents gouvernementaux, de renforcement des cadres législatifs et réglementaires, ainsi que les mécanismes de suivi et évaluation des résultats font partie intégrante de ce processus.

### **Mécanismes de financement basés sur le marché**

La Côte d'Ivoire explore également des mécanismes de financement basés sur le marché, comme le marché du carbone, pour attirer des financements supplémentaires. Ces mécanismes permettent de vendre des crédits carbone générés par des projets réduisant les émissions de gaz à effet de serre à des acheteurs sur les marchés internationaux, renforçant ainsi l'accès aux ressources financières tout en favorisant une transition vers une économie bas-carbone.

### **Partenariats public-privé (PPP)**

Les partenariats public-privé jouent un rôle clé dans la mobilisation de fonds privés pour les projets climatiques. En collaborant avec le secteur privé, la Côte d'Ivoire peut démultiplier l'impact des investissements climatiques en engageant des capitaux privés dans des secteurs critiques comme l'énergie propre et les infrastructures résilientes. Ces partenariats sont souvent soutenus par des garanties financières et des incitations fiscales pour encourager l'investissement privé dans des projets verts.

### **Accès aux fonds multilatéraux et bilatéraux**

En plus des mécanismes mentionnés, la Côte d'Ivoire a accès à des fonds multilatéraux (comme le FVC, le FEM, et le Fonds d'Adaptation) et des mécanismes bilatéraux provenant de pays partenaires, tels que l'Allemagne et la France. Ces fonds sont essentiels pour financer des projets de grande envergure, qu'il s'agisse de l'amélioration de l'efficacité énergétique, de l'expansion des énergies renouvelables, ou de la conservation des ressources naturelles (FVC ,2021).

En somme, la Côte d'Ivoire utilise une combinaison de projets spécifiques, de programmes coordonnés, d'assistance technique, et de renforcement des capacités pour maximiser l'accès à la finance climatique internationale. En diversifiant ses sources de financement et en renforçant ses capacités institutionnelles, le pays se positionne pour jouer un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, tout en s'assurant que les ressources mobilisées sont efficacement utilisées pour atteindre ses objectifs climatiques.

## 1.6 Catégorisation des acteurs clés de la finance climatique

Les parties prenantes de la finance climatique internationale peuvent être classées en trois catégories principales : les organisations internationales, les gouvernements et autorités nationales, et les acteurs privés et ONG. Le tableau 1 ci-après présente une liste détaillée de ces parties prenantes en fonction de leur intérêt et influence. Le présent tableau est le résultat d'un benchmark.

**Tableau 1:** Récapitulatif des parties prenantes de la finance climatique internationale

Catégorie	Partie Prenante	Intérêt (1-10)	Influence (1-10)
Organisation Internationale	Banque Mondiale (BM)	10	10
	Fonds Monétaire International (FMI)	9	9
	Nations Unies (ONU)	10	8
	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	8	7
	Union Européenne (UE)	9	8
	Banque Européenne d'Investissement (BEI)	8	7
	Fonds Vert pour le Climat (FVC)	8	8
	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)	8	7
	Banque Africaine de Développement (BAD)	9	9
	Fonds d'Adaptation (FA)	8	6
	Plateforme Régionale de Financement Climatique pour l'Afrique (PRFCA)	7	6
	Agences multilatérales de développement	8	8
	GIZ (Agence Allemande de Coopération Internationale)	7	6
	PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement)	8	8
	AFD (Agence française de développement)	8	8
	USAID (Agence des États-Unis pour le développement international)	8	7
	JICA (Agence japonaise de coopération internationale)	7	6
	Expertise France	8	8

	GEF (Fonds pour l'environnement mondial)	7	6
Acteurs Privés	Investisseurs institutionnels (ex : fonds de pension, assurances)	7	9
	Entreprises multinationales (ex : Exxon Mobil, Tesla)	8	9
	Startups et PME innovantes	7	6
	Banques et fonds privés	8	8
	Plateformes de commerce carbone (ex : REDD+, marché volontaire)	7	7
	Recherche académique (universités, centres de recherche)	7	5
ONG	Organisations non gouvernementales (ONG) environnementales (ex : Greenpeace, WWF)	9	6
	Associations de consommateurs	6	4
	Organisations communautaires locales	8	5
	Associations professionnelles et syndicales	7	5

### ***Méthodologie de ranking***

Les grilles de notation des intérêts et influences sont utilisées pour évaluer et comparer les parties prenantes de la finance climatique en fonction de leur intérêt à atteindre les objectifs climatiques et de leur influence sur les décisions, les politiques et les actions dans ce domaine. Chaque partie prenante est notée sur une échelle de 1 à 10, où 1 indique un faible intérêt ou une faible influence et 10 indique un intérêt ou une influence maximale.

### ***Grille de notation de l'Intérêt (1 à 10)***

L'intérêt reflète l'importance que la partie prenante accorde à la question du changement climatique et à la finance climatique. Il mesure combien cette partie prenante est engagée dans la réalisation des objectifs climatiques, en fonction de ses priorités institutionnelles ou organisationnelles.

1-3 : Intérêt faible. La partie prenante est peu concernée par la finance climatique, souvent en raison d'une priorité plus grande sur d'autres enjeux ou d'une implication marginale.

4-6 : Intérêt modéré. La partie prenante reconnaît l'importance du changement climatique, mais son engagement est souvent partiel ou indirect, n'étant pas au cœur de ses objectifs.

7-8 : Intérêt élevé. La partie prenante est fortement engagée dans la lutte contre le changement climatique et y consacre une part importante de ses ressources et de ses efforts.

9-10 : Intérêt maximal. La partie prenante a un intérêt direct, stratégique et prioritaire dans les actions climatiques, avec une implication significative dans la définition des politiques ou la mise en œuvre de projets.

### ***Grille de notation de l'Influence (1 à 10)***

L'influence évalue la capacité de la partie prenante à affecter les décisions, à orienter les politiques ou à mobiliser des ressources pour la finance climatique. Elle mesure le pouvoir qu'une partie prenante a sur les résultats dans le domaine climatique.

1-3 : Influence faible. La partie prenante a peu de pouvoir pour influencer les politiques ou les financements climatiques. Son rôle est principalement consultatif ou limité à des actions locales.

4-6 : Influence modérée. La partie prenante dispose d'une capacité d'influence plus importante, mais cette influence reste partielle, dépendante de la coopération avec d'autres acteurs ou de la mise en œuvre de projets spécifiques.

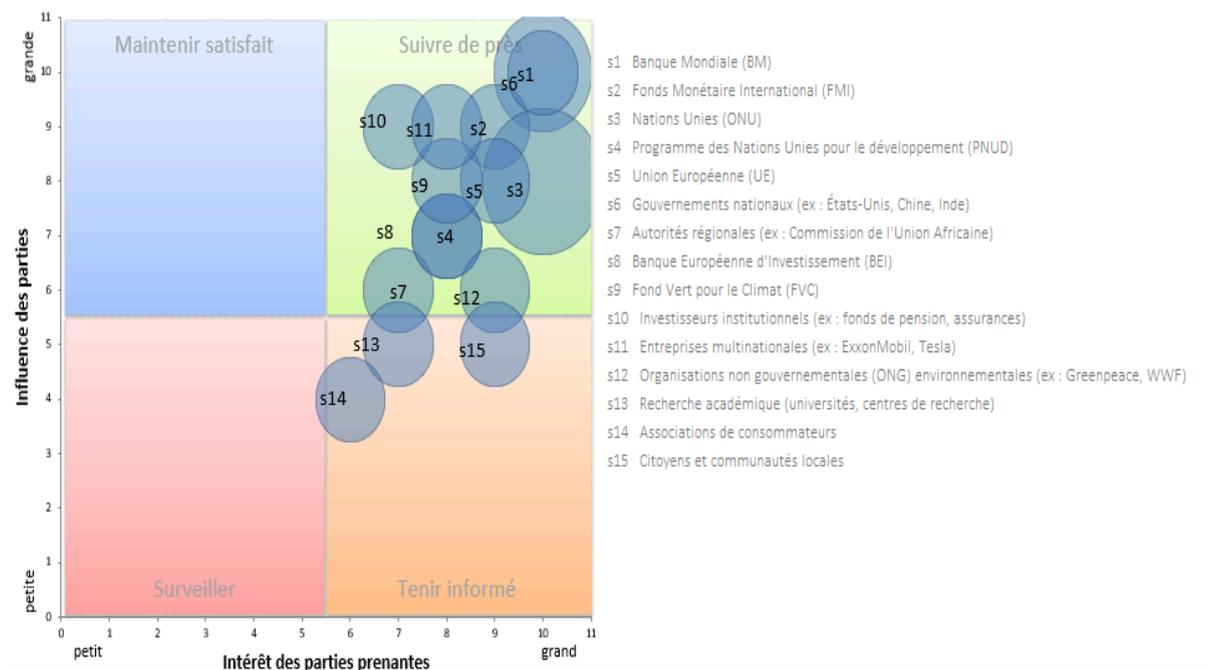
7-8 : Influence élevée. La partie prenante a un rôle clé dans les décisions majeures concernant la finance climatique, avec une capacité à façonner les politiques, les priorités de financement ou la direction stratégique des actions climatiques.

9-10 : Influence maximale. La partie prenante est un acteur incontournable dans la prise de décisions mondiales ou nationales, avec un pouvoir direct sur les financements, les politiques et l'orientation des projets climatiques. Elle a souvent un rôle décisionnel majeur.

Selon le tableau ci-dessus, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) exercent une influence majeure dans la finance mondiale et la gestion des politiques économiques internationales, tandis que les Nations Unies (ONU), l'Union Européenne (UE), et le Fonds Vert pour le Climat (GCF) jouent un rôle significatif dans la finance climatique avec un impact élevé. Les gouvernements nationaux, tels que ceux des États-Unis (USAID), Du Japon (JICA),

ont également un grand pouvoir en raison de leurs politiques et de leur poids économique. Les investisseurs institutionnels et les entreprises multinationales influencent fortement les marchés financiers et les stratégies d'investissement liées au climat. Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ainsi que les citoyens et communautés locales manifestent un fort intérêt pour la finance climatique, bien que leur influence directe soit variable. Enfin, les recherches académiques et les associations de consommateurs, bien que présentant un intérêt modéré et une influence plus limitée, contribuent à la formulation des politiques et à la sensibilisation.

La cartographie des parties prenantes (**Confère figure 2**) dans le domaine du financement climatique international a permis d'identifier et d'analyser ces parties, afin de comprendre leurs intérêts et leur influence. Cette analyse a facilité leur priorisation. Cet exercice est essentiel pour élaborer des stratégies de communication et d'engagement adaptées, ainsi que pour anticiper les risques et les opportunités, optimisant ainsi la gestion des relations et augmentant les chances de succès.



**Figure 2:** Cartographie des parties prenantes dans le domaine du financement climatique

## Section 3 : LA FINANCE CLIMATIQUE EN COTE D'IVOIRE

### 1.7 Contexte national de la finance climatique

La finance climatique en Côte d'Ivoire se développe dans un contexte national caractérisé par une vulnérabilité élevée aux impacts du changement climatique, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et de la biodiversité (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat, 2021). Pour répondre à ces défis, le gouvernement ivoirien a adopté plusieurs politiques nationales, dont la Stratégie Nationale de Développement Durable (2020) et le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNA) (2015), qui intègrent les enjeux climatiques dans le développement économique. Le pays s'appuie également sur divers instruments de finance climatique, tels que le Fonds Vert pour le Climat (GCF) (2023) et des initiatives nationales de financement (2021), tout en établissant des partenariats public-privé pour soutenir les projets durables.

Malgré ces efforts, des défis subsistent. Il s'agit notamment du manque de capacités techniques et financières, ainsi que de la nécessité d'améliorer la transparence et la coordination (Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 2022). Ces défis soulignent l'importance d'une approche intégrée pour maximiser les opportunités offertes par la finance climatique.

En 2020, la Côte d'Ivoire a adopté une Stratégie Nationale de Financement Climatique, accompagnée d'un plan d'action destiné à accélérer la mobilisation des fonds pour l'adaptation et l'atténuation dans les secteurs prioritaires des Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Le rôle du secteur privé ivoirien est crucial dans cette dynamique. Grâce à son dynamisme, sa capacité d'innovation et son esprit entrepreneurial, il est en mesure de mobiliser les ressources financières nécessaires et d'exécuter les projets d'investissement. Ce secteur inclut les grandes entreprises, les PME, les microentreprises familiales et celles dirigées par des femmes.

Pour atteindre l'objectif ambitieux de mobiliser des fonds climatiques à une échelle significative par rapport au volume actuel, un ensemble de plans et d'actions stratégiques a été proposé. Ces mesures comprennent des véhicules d'investissement et des produits d'assistance technique visant à soutenir concrètement la stratégie nationale de financement climatique. Elles sont conçues pour encourager l'engagement des secteurs public et privé dans la

réalisation des objectifs nationaux en matière d'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et d'adaptation aux changements climatiques.

Ainsi, la stratégie de financement climatique de la Côte d'Ivoire combine diverses actions : (i) remédier aux défaillances du marché, aux obstacles et aux risques, et (ii) exploiter le potentiel considérable de création de valeur économique pour le pays et d'investissements dans les secteurs prioritaires des CDN. La stratégie repose sur deux axes principaux :

### **Axe 1 : Instruments et véhicules financiers**

La stratégie proposée pour l'avenir se concentre sur le développement durable et la résilience économique en mettant en place des instruments financiers innovants et adaptés. L'objectif est de renforcer les infrastructures durables, promouvoir l'innovation financière et améliorer les capacités locales pour la gestion des projets. Le programme pays du Fonds Vert pour le Climat (FVC) joue un rôle central dans cette stratégie en fournissant des financements pour des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Le FVC utilise divers instruments financiers tels que des subventions, des prêts concessionnels et des garanties de prêt pour soutenir les projets alignés sur les CDN. Ce programme collabore avec des institutions nationales, des ONG et des entreprises pour maximiser l'impact des financements.

Parallèlement, le programme d'investissement des CDN 2022 définit les priorités d'investissement nécessaires pour répondre aux engagements climatiques. Il inclut des projets dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'agriculture durable et les infrastructures résilientes au climat, avec un budget clairement défini et des sources de financement combinées. Les mécanismes de mise en œuvre sont établis en partenariat avec des agences nationales et des organisations internationales pour garantir une gestion efficace des fonds.

Le Plan National de Développement (PND) fixe les priorités nationales en matière de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de durabilité environnementale. Il est crucial que les instruments financiers et les mécanismes proposés s'alignent avec ces objectifs. Cela implique de vérifier comment les investissements peuvent renforcer les priorités du PND, de favoriser des synergies entre les différents programmes de financement, et d'évaluer les impacts pour ajuster les stratégies en fonction des résultats attendus. En intégrant ces éléments, il est possible de construire une base solide pour un développement durable et inclusif.

## **Axe 2 : Assistance technique (AT) et renforcement des capacités**

L'assistance technique et le renforcement des capacités seront axés sur trois segments de bénéficiaires pour éliminer les obstacles à l'engagement et à l'intégration efficace du financement climatique dans leurs opérations : le secteur public, le secteur privé et le secteur financier. Les produits seront développés selon une chaîne de valeur rationnelle relative à la phase de développement de projets/programmes (Conception => Développement / Absorption => Implémentation / Relance).

Avant que cette stratégie ne soit opérationnalisée, la mobilisation des sources de financement climatique continuera de dépendre des trois canaux traditionnels suivants :

### **Les bailleurs de fonds :**

Sollicitation des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers des dons, des prêts concessionnels, des garanties d'urgence de couverture et des assistances techniques pour le financement des projets/programmes. L'accès aux prêts souverains des institutions financières de développement est également crucial.

### **Le budget national :**

Contribution au co-financement de certains projets/programmes à travers le budget de l'État ou transité par des fonds étatiques.

### **La finance privée :**

Augmentation du taux de bancarisation, stimulation de l'épargne, renforcement des marchés financiers et des systèmes bancaires domestiques, ainsi que l'attractivité de la Côte d'Ivoire pour les investissements étrangers.

## **1.8 Mécanisme de financement climatique au niveau national**

En Côte d'Ivoire, les mécanismes de financement climatique sont essentiels pour soutenir les efforts d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique. Le Fonds Vert pour le Climat (FVC) est un mécanisme international clé qui permet au pays de financer des projets de grande envergure axés sur la transition vers une économie verte. De même, le Fonds d'Adaptation aide à mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer la résilience des communautés aux impacts climatiques. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) soutient des projets dans des domaines tels que la biodiversité, les changements climatiques et la déforestation. La Côte d'Ivoire participe également à des initiatives régionales, comme la Plateforme Régionale de Financement Climatique pour l'Afrique de

l'Ouest (PRFCAO), qui coordonne les efforts de financement au niveau régional. Sur le plan national, le Plan National d'Investissement (PNI) pour le Climat identifie les projets prioritaires, tandis que les Fonds Climatiques Nationaux soutiennent des initiatives locales.

En outre, les financements bilatéraux et multilatéraux, tels que ceux fournis par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD), sont également cruciaux. Les mécanismes de marché, comme les crédits carbone, offrent une autre source de revenus en réduisant les émissions de Gaz à Effet de Serre et en vendant des crédits. Ces mécanismes visent à renforcer la résilience du pays face aux défis climatiques et à promouvoir un développement durable.

Le financement reçu par la Côte d'Ivoire est un élément clé pour soutenir son développement économique, social et infrastructurel. Les diverses sources de financement, allant des institutions internationales comme la Banque Mondiale et le FMI aux partenaires bilatéraux tels que les États-Unis et la France, ainsi qu'aux investisseurs privés, illustrent une approche collaborative et diversifiée pour répondre aux besoins du pays. La Banque Mondiale contribue principalement à la modernisation des infrastructures et à la réduction de la pauvreté, tandis que le FMI aide à stabiliser l'économie et à mettre en œuvre des réformes structurelles. L'Union Européenne se concentre sur le développement durable, l'éducation et la gouvernance, renforçant les capacités humaines et institutionnelles. Les partenaires bilatéraux, comme USAID et AFD, soutiennent des initiatives spécifiques dans la santé, l'agriculture et les infrastructures, contribuant ainsi à des améliorations tangibles dans la qualité de vie des Ivoiriens. Parallèlement, les investissements privés et les fonds d'investissement stimulent l'innovation, la croissance économique et le développement des infrastructures, favorisant une transition énergétique et une expansion industrielle.

En somme, ces financements sont essentiels pour relever les défis actuels et futurs du pays. Toutefois, leur efficacité dépend d'une gestion transparente et d'une utilisation stratégique pour garantir un développement durable et inclusif.

## **1.9 Calcul des Besoins et Analyse des Financements Reçus**

### **1.9.1 Calcul des Besoins**

#### **Analyse des CDN et PNA :**

**CDN :** La Côte d'Ivoire s'engage à réduire ses émissions de GES de 30,41% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2010. Cette ambition nécessite des

investissements conséquents dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures.

**PNA** : Le Plan National d'Adaptation (PNA) met en lumière les besoins en financement pour des projets d'adaptation dans les infrastructures, la gestion des ressources naturelles et la résilience des communautés face aux impacts climatiques.

#### **Estimation des Coûts :**

**Projets d'Adaptation** : La mise en place d'infrastructures résilientes et la gestion durable des ressources naturelles nécessitent des investissements importants. Les coûts sont estimés en fonction des besoins spécifiques des projets définis dans le PNA (12 Milliards USD).

**Projets d'Atténuation** : Les investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions nécessitent également des financements importants pour atteindre la réduction de 30,41% des GES. (10 Milliards USD)

#### **Sources de Financement :**

**Fonds Internationaux** : Les fonds internationaux tels que le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et le Fonds d'Adaptation jouent un rôle crucial. Cependant, les montants disponibles peuvent être insuffisants pour couvrir entièrement les besoins estimés.

**Investissements Nationaux et Privés** : Le budget national, les financements privés et les partenariats public-privé doivent compléter les ressources disponibles pour atteindre les objectifs climatiques.

### **1.9.2 Analyse des Financements Reçus**

#### **Évaluation des Financements Disponibles :**

**Fonds Internationaux** : Les contributions des fonds internationaux sont significatives mais peuvent ne pas suffire à couvrir tous les besoins. Des difficultés dans l'accès aux fonds et des retards dans le décaissement peuvent limiter leur efficacité.

**Budget National** : Le budget alloué aux projets climatiques peut être insuffisant pour répondre à la totalité des besoins d'adaptation et d'atténuation.

#### **Efficacité de l'Utilisation des Fonds :**

**Coordination et Transparence** : Une gestion transparente et coordonnée des fonds est essentielle. Les défis liés à la coordination entre les différents acteurs et à la transparence peuvent entraîner des inefficacités et limiter l'impact des financements.

### 1.9.3 Défis identifiés

#### **Capacités techniques et financières limitées**

Le manque de capacités techniques pour la conception et la mise en œuvre des projets climatiques, ainsi que la disponibilité limitée des fonds, représentent des obstacles majeurs. L'évaluation des besoins en financement, abordée dans des documents stratégiques tels que le BUR (Rapport Biennal Actualisé), la CDN (Contribution Déterminée au niveau National), le PNA (Plan National d'Adaptation) et le PNIA 2 (Programme National d'Investissement Agricole), révèle des lacunes dans la finance climatique en Côte d'Ivoire. Ces lacunes incluent l'absence d'un cadre spécifique pour le suivi des financements climatiques, ainsi que des ressources insuffisantes pour leur mise en œuvre.

#### **Transparence et coordination**

Les problèmes de transparence et de coordination entre les niveaux de gouvernement, les partenaires internationaux et les acteurs privés peuvent freiner l'efficacité des investissements climatiques. Des lacunes dans les instruments de suivi et de traçabilité des fonds, ainsi que la faible synergie entre les ministères et agences impliqués, constituent également des défis majeurs. Il est crucial de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation pour améliorer la gestion des fonds et garantir la transparence.

#### **Mobilisation de financements privés**

Attirer les investissements privés dans les projets climatiques nécessite des incitations financières et une meilleure compréhension des risques et des opportunités. Les mécanismes financiers doivent être ajustés pour encourager les capitaux privés. Une meilleure coordination des efforts et la mise en place d'instruments juridiques spécifiques pour tracer les financements peuvent contribuer à créer un environnement propice à la mobilisation de ces ressources.

En somme, bien que la Côte d'Ivoire ait mis en place une stratégie nationale de financement climatique et bénéficie de fonds internationaux, les besoins sont élevés et les défis importants. Une approche intégrée et renforcée est nécessaire pour maximiser l'efficacité des investissements et atteindre les objectifs de réduction des GES de 30,41% d'ici 2030.

**Tableau 2:** Récapitulatif des financements climatiques reçu par la Côte d'Ivoire en 2023

N°	Source du financement	Montant (Milliard FCFA)	Objectifs de financement	Exemples de Projets/Programmes
1	Secteur privé	1.319	Investissements dans les énergies renouvelables et technologies vertes	Développement de fermes solaires et éoliennes, efficacité énergétique
2	Trésor FR	1.300	Soutien aux politiques climatiques et d'adaptation	Infrastructures résilientes, gestion durable des ressources
3	EximBank	1.300	Projets économiques avec impacts positifs sur l'environnement	Infrastructures vertes, modernisation du transport durable
4	Banque Mondiale (BM)	1.133	Résilience des populations et des infrastructures	Programme d'adaptation climatique, accès à l'eau potable
5	Fonds Monétaire International (FMI)	650	Réformes pour une croissance durable et écologique	Programmes de transition énergétique, développement inclusif
6	Agence Française de Développement (AFD) + C2D	580	Transition écologique et réduction des émissions de carbone	Agroforesterie, restauration des forêts
7	Banque Africaine de Développement (BAD)	506	Projets d'infrastructures résilientes et durables	Réhabilitation des zones côtières, infrastructures écologiques
8	État	434	Politiques publiques	Protection des forêts, infrastructures vertes

			d'adaptation climatique	
<b>9</b>	<b>Ministère Allemand (BMZ) + KFW</b>	393	Développement durable et gestion des ressources naturelles	Reforestation, gestion de l'eau, appui à l'économie verte
<b>10</b>	<b>Union Européenne + Banque Européenne d'Investissement (BEI)</b>	244	Transition énergétique et résilience des infrastructures	Efficacité énergétique, transport durable
<b>11</b>	<b>Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)</b>	157	Développement durable dans les pays de l'UEMOA	Énergies renouvelables, infrastructures résilientes aux catastrophes climatiques
<b>12</b>	<b>Swedfund</b>	93	Investissements dans le développement durable	Modernisation agricole durable, réduction de l'empreinte carbone
<b>13</b>	<b>Banque Islamique de Développement (BID)</b>	60	Résilience au changement climatique	Irrigation agricole durable, gestion des ressources en eau
<b>14</b>	<b>Système des Nations Unies pour le Développement (SNUD)</b>	57	Renforcement des capacités locales face au changement climatique	Adaptation communautaire, résilience locale
<b>15</b>	<b>USAID</b>	24	Gestion durable des ressources naturelles	Conservation des forêts, gestion de la biodiversité

16	Canada	13	Initiatives locales contre le changement climatique	Sensibilisation, gestion des déchets
17	Fonds Vert pour le Climat (FVC)	11	Actions concrètes de lutte contre le changement climatique	

Source : TBC/PNCC (2023)

Ce tableau donne un aperçu des financements reçus par la Côte d'Ivoire, en précisant les sources, les montants, les objectifs des financements, les exemples de projets/programmes associés, et les années correspondantes.

### 3.3.4. Complémentarité des Acteurs et Sources de Financement dans la Mise en Œuvre de la Finance Climatique en Côte d'Ivoire

#### 3.3.1.1 Organisations Internationales

Les **organisations internationales** sont des acteurs majeurs dans le financement climatique en raison de leur capacité à fournir des ressources substantielles et à coordonner des initiatives à grande échelle. Elles sont souvent les principales sources de financement dans des projets d'envergure, et leur rôle est crucial pour la mise en œuvre de programmes adaptés aux besoins des pays en développement.

**Banque Mondiale (BM)** (1.133 milliards FCFA)

**Complémentarité** : En tant que **partie prenante avec un intérêt et une influence maximale**, la Banque Mondiale soutient des **programmes d'adaptation climatique**, en particulier dans des domaines comme **l'accès à l'eau potable** et la **résilience des infrastructures**. Son financement soutient directement les **ministères nationaux** (notamment ceux de l'Environnement et des Finances) dans la mise en œuvre de projets à fort impact, comme les **infrastructures résilientes**.

**Fonds Monétaire International (FMI)** (650 millions FCFA)

**Complémentarité** : Le **FMI** soutient les **réformes pour une croissance durable et écologique**, y compris les **programmes de transition énergétique** et le **développement inclusif**. Ce financement est aligné avec les initiatives des **ministères des Finances et des ministères de l'Agriculture**, visant à intégrer le

changement climatique dans les politiques économiques et de croissance durable.

**Fonds Vert pour le Climat (FVC)** et autres institutions multilatérales

**Complémentarité** : Le **FVC** fournit des financements pour l'**atténuation** et l'**adaptation** des pays en développement, soutenant des projets dans des secteurs comme l'**énergie renouvelable** et la **réduction des émissions**. Les acteurs comme **USAID** et **AFD** (Agence Française de Développement) jouent également un rôle clé dans ces domaines, avec des projets d'**agroforesterie** et de **transition énergétique** qui se complètent bien avec les actions soutenues par ces fonds internationaux.

#### 3.3.4.2. Gouvernements Nationaux

Les **gouvernements nationaux** sont les principaux responsables de la **mise en œuvre des politiques climatiques** et jouent un rôle crucial dans la coordination des financements et des initiatives climatiques à l'échelle nationale.

**Gouvernements nationaux (Chine, Canada, etc.)**

**Complémentarité** : Ces pays sont souvent à l'origine de **réformes climatiques ambitieuses**, et leur financement (via des **organismes comme la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO - BIDC**) soutient des initiatives régionales dans des projets d'**énergies renouvelables** et d'**infrastructures résilientes aux catastrophes climatiques**. Par exemple, **les projets de la BIDC** soutiennent des pays comme la Côte d'Ivoire pour renforcer leur **résilience aux impacts climatiques** dans le cadre des **programmes de développement durable**.

#### 3.3.4.3. Acteurs Privés

Les **acteurs privés** jouent un rôle crucial dans l'innovation financière, l'**investissement dans des technologies vertes**, et le soutien à la transition énergétique. Leur financement est essentiel pour compléter les ressources publiques et multilatérales.

**Investisseurs institutionnels et entreprises multinationales**

**Complémentarité** : Ces acteurs, tels que **Tesla** et les **fonds de pension** (exemple de **Secteur privé : 1.319 milliards FCFA**), investissent dans des **technologies vertes** et des projets d'**énergie renouvelable**. Leur financement soutient des projets comme le **développement de fermes solaires et éoliennes** et l'**efficacité énergétique**, en partenariat avec des **banques et fonds privés**, contribuant à la transition énergétique.

#### 3.3.4.4 ONG et Organisations Communautaires

Les **ONG** et les **organisations communautaires locales** jouent un rôle essentiel dans **l'implémentation de projets au niveau local** et dans **l'adhésion des communautés** aux initiatives climatiques.

##### **Organisations non gouvernementales (ONG) environnementales**

**Complémentarité** : Des ONG comme **Greenpeace** ou **WWF** travaillent en partenariat avec des agences comme **AFD** ou **USAID** pour **renforcer les capacités locales** et promouvoir des projets de **réduction des émissions** dans des domaines comme **l'agroforesterie** et la **régénération des forêts**. Leur soutien à la **réduction de la déforestation** et à la **gestion durable des ressources** est directement lié aux financements bilatéraux ou multilatéraux.

#### 3.3.4.5. Institutions de Recherche

Les **institutions de recherche** apportent des **données essentielles** pour la mise en œuvre de politiques climatiques efficaces, en fournissant des **analyses scientifiques** et des **recommandations techniques**.

##### **Recherche académique**

**Complémentarité** : Les **universités** et les **centres de recherche** contribuent à la mise en place de **mécanismes de suivi et d'évaluation**, en partenariat avec des **organisations internationales** comme le **PNUD** et le **FVC**. Leur expertise technique soutient la conception de **projets d'adaptation** et la **modélisation des impacts climatiques**, aidant ainsi à la formulation de stratégies efficaces pour la gestion des financements.

#### 3.3.4.6. Secteur Public National

Les **ministères de l'Environnement**, des **Finances**, et de **l'Agriculture** jouent un rôle central dans la gestion des fonds, l'allocation des ressources et la coordination des initiatives climatiques.

##### **Ministères nationaux**

**Complémentarité** : Ces ministères collaborent avec des **agences multilatérales** comme **l'AFD**, la **BAD**, et le **FVC**, pour garantir que les **projets de transition énergétique** et de **résilience** sont correctement financés et intégrés dans les politiques nationales. Des financements comme **1.300 milliards FCFA du Trésor FR** soutiennent des projets clés en matière de **réduction des émissions** et de **résilience** dans les infrastructures publiques.

## 1.10 Description des financements

### 1.10.1 Institutions Internationales

Ces institutions jouent un rôle majeur dans le financement du développement et des initiatives climatiques en Côte d'Ivoire. Elles apportent des fonds pour divers objectifs, tels que le développement des infrastructures, la réduction de la pauvreté, et le soutien aux réformes économiques.

#### **Banque Mondiale**

Fournit des fonds pour des projets d'infrastructure et de soutien aux PME afin de stimuler le développement économique et institutionnel.

#### **Fonds Monétaire International (FMI)**

Le Fonds Monétaire International (FMI) joue un rôle clé dans le soutien à la stabilisation économique et à la mise en œuvre de réformes structurelles essentielles, y compris dans le cadre de l'adaptation aux enjeux climatiques. En mars 2024, le FMI a approuvé la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), un programme important pour soutenir les pays vulnérables, dont la Côte d'Ivoire, face aux impacts économiques du changement climatique. Ce programme, d'une durée de 30 mois et d'un montant total d'environ 1,3 milliard de dollars, vise à renforcer la résilience économique du pays tout en facilitant l'intégration du changement climatique dans les politiques économiques nationales.

La Facilité FRD soutient la mise en œuvre d'une série de réformes climatiques ambitieuses, telles que la promotion d'une transition énergétique durable, la réduction de la vulnérabilité des infrastructures et des communautés aux effets du changement climatique, et la mise en place de mécanismes de financement vert. Ce soutien financier permet de renforcer les capacités des autorités ivoiriennes à adapter leur modèle économique aux défis climatiques, en garantissant des financements à long terme pour des projets prioritaires.

Ainsi, à travers cette initiative, le FMI contribue à la réalisation des Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire, en fournissant une base financière et technique solide pour des réformes qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience du pays face aux catastrophes climatiques. Ce programme met en lumière l'importance de la coopération internationale dans l'élaboration de politiques économiques qui tiennent compte des enjeux climatiques, en intégrant des stratégies d'adaptation et de financement durable dans la gouvernance économique nationale.

## **Union Européenne**

Concentre ses financements sur le développement durable, l'éducation et la gouvernance pour renforcer les capacités locales et promouvoir la durabilité.

### **1.10.2 Partenaires Bilatéraux**

Ces partenaires apportent un soutien financier spécifique pour des domaines tels que la santé, l'agriculture, et les infrastructures, avec des projets concrets pour améliorer les conditions de vie et soutenir le développement urbain.

#### **États-Unis (USAID)**

Financement destiné aux projets de santé communautaire et à l'amélioration des pratiques agricoles.

#### **France (AFD)**

Investit dans les infrastructures et le développement urbain, y compris l'extension des réseaux électriques et des projets de développement urbain.

### **1.10.3 Investisseurs Privés et Multinationaux**

Les investissements privés et des multinationales apportent des fonds pour des projets économiques et technologiques, contribuant ainsi à la croissance économique et à l'innovation en Côte d'Ivoire.

#### **Entreprises multinationales**

Financement pour des projets d'infrastructure, des complexes industriels, et des initiatives en énergies renouvelables.

#### **Fonds d'investissement**

Soutien aux start-ups locales et aux projets d'innovation technologique pour encourager la croissance économique et les avancées technologiques.

## **1.11 Cadre institutionnel et gouvernance**

Le financement climatique est essentiel pour soutenir les efforts des pays dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ses impacts. Au niveau national, différents ministères et institutions jouent des rôles spécifiques pour gérer, coordonner et utiliser ces fonds de manière efficace. Voici une vue d'ensemble des rôles et responsabilités typiques de divers acteurs au sein d'un cadre institutionnel de financement climatique :

#### **Primature**

La Primature, via ses représentants, sensibilise les décideurs de haut

niveau sur l'urgence climatique. Elle contribue à l'adoption et à la mise en place du système de **Mesure, Reporting, Vérification (MRV)** de la finance climatique, fournissant des données essentielles telles que le budget national, les flux financiers extérieurs, la ratification des accords internationaux, et l'élaboration des textes nationaux en lien avec les stratégies climatiques.

### **Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE)**

Ce ministère est responsable de la définition des politiques nationales en matière de changement climatique, y compris la stratégie de financement climatique. Il supervise la gestion des fonds climatiques internationaux, comme le Fonds Vert pour le Climat (FVC) ou le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), tout en assurant la transparence des rapports sur l'action climatique et le suivi des engagements internationaux.

### **Ministère des Finances et du Budget**

Ce ministère affecte les fonds publics aux projets de finance climatique et veille à la transparence des flux financiers. Il joue un rôle crucial dans la coordination intersectorielle, le suivi des résultats financiers et la mobilisation des ressources, tout en évaluant l'impact des investissements climatiques. La **Direction Générale des Financements (DGF)**, sous son autorité, collabore avec des partenaires internationaux pour garantir l'accès aux ressources nécessaires, tout en promouvant une gestion efficace et transparente des fonds.

### **Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement**

Chargé de la programmation des investissements publics liés à la finance climatique, ce ministère collecte des données sur l'impact des projets climatiques et évalue la demande d'investissement des autres ministères et institutions.

### **Autres ministères sectoriels**

Le **Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)** collecte des données sur les projets de finance climatique liés à la dégradation des forêts et la gestion des ressources en eau. Le **Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières (AGRICULTURE)** supervise les projets agricoles visant l'adaptation et l'atténuation climatique. Le **Ministère des Transports** suit l'évolution du système de transport, en particulier dans le cadre

des projets de mobilité urbaine. Le **Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle** joue un rôle essentiel dans les initiatives visant à renforcer la résilience des systèmes de santé face aux impacts climatiques, en tenant compte des effets des conditions climatiques extrêmes sur la santé des populations et la prévention des épidémies. D'autres **Ministères, comme celui des Ressources Animales et Halieutiques**, ainsi que le **Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie**, sont également impliqués dans la collecte de données pertinentes pour l'élaboration de stratégies climatiques efficaces.

### **Comité Interministériel pour le Financement Climatique**

Jouant un rôle crucial dans la coordination, ce comité est chargé de formuler et de réviser la stratégie nationale de financement climatique, en veillant à son alignement avec les objectifs climatiques globaux. Il supervise la mise en œuvre des projets financés et évalue leur performance.

### **Cour des Comptes**

Cette institution contrôle et évalue la cohérence de l'exécution des budgets alloués aux projets de finance climatique, garantissant la transparence et la cohésion dans la gestion des fonds publics dédiés à l'action climatique.

### **Secteur privé et société civile**

Le secteur privé participe activement en développant des projets bancables liés au climat, tandis que la société civile assure le suivi des flux de financement et contribue à la transparence des projets en fournissant des données sur les financements et les résultats obtenus.

Le cadre institutionnel pour le financement climatique implique donc une collaboration étroite entre différents ministères et agences, chacun ayant des rôles spécifiques dans la gestion, la distribution et l'utilisation des fonds. La bonne gouvernance et la coordination entre ces acteurs sont essentielles pour garantir que les financements climatiques contribuent efficacement aux objectifs de lutte contre le changement climatique et de développement durable.

#### **1.11.1 Les points focaux pour les fonds internationaux**

En Côte d'Ivoire, plusieurs fonds internationaux jouent un rôle clé dans le financement des projets climatiques, chacun ayant des programmes spécifiques en matière d'adaptation et d'atténuation des impacts du changement climatique. Le Fonds Vert pour le Climat (FVC) soutient des projets visant à réduire les

émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience des communautés, avec un focus sur des initiatives à fort impact et des partenariats public-privé. Le Fonds d'Adaptation (FA) se concentre sur l'aide aux pays en développement pour s'adapter aux effets du changement climatique, en mettant l'accent sur des projets locaux et communautaires dans des secteurs vulnérables comme l'agriculture et la gestion des ressources naturelles. Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) finance des projets globaux pour résoudre les problèmes environnementaux transfrontaliers, en soutenant des initiatives combinant protection de l'environnement et bénéfiques socio-économiques, avec un focus particulier sur la conservation des écosystèmes et la gestion durable des ressources naturelles.

D'autres fonds comme le Fonds Climatique pour les Pays en Développement (FCPD) et le Fonds de Soutien aux Initiatives Climatiques apportent un soutien supplémentaire pour des projets spécifiques et des initiatives pilotes. Les points focaux de ces fonds collaborent étroitement au sein de la plateforme interministérielle du financement climatique en Côte d'Ivoire, visant à optimiser les synergies, améliorer l'efficacité des projets et augmenter le volume d'investissement. Malgré ces efforts, le volume d'investissement reste encore limité et la priorité demeure d'accroître la mobilisation des fonds pour maximiser l'impact des projets et renforcer la résilience climatique du pays.

## **1.12 Les sources de financement climatique au niveau national**

Le financement climatique en Côte d'Ivoire repose sur l'interaction entre plusieurs parties prenantes et sources de financement, combinant à la fois des ressources nationales et internationales. Une approche collaborative et multisectorielle est essentielle pour mobiliser des fonds suffisants afin de réaliser les objectifs climatiques du pays, notamment à travers les Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Le financement climatique dans le pays est soutenu par divers mécanismes impliquant le secteur public, privé, ainsi que des innovations financières.

### **1.12.1 Sources nationales publiques**

Les financements publics représentent un pilier essentiel pour les actions climatiques en Côte d'Ivoire. Le gouvernement alloue des ressources significatives à travers ses budgets nationaux pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique. Cet engagement se traduit par des dépenses budgétaires directes et la création de fonds spécifiques.

Dans cette dynamique, diverses parties prenantes contribuent activement à la mobilisation des financements. La Primature joue un rôle clé en sensibilisant les décideurs sur l'urgence climatique et en participant à l'établissement d'un système de Mesure, Reporting et Vérification (MRV) pour assurer un suivi efficace des flux financiers dédiés au climat. Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) est chargé du suivi des engagements internationaux et de la transparence des rapports sur les actions climatiques. De plus, le Ministère des Finances et du Budget veille à l'orientation des fonds publics vers des projets qui répondent aux besoins climatiques, renforçant ainsi la coordination et l'efficacité des investissements dans ce domaine.

Pour diversifier les sources de financement, la Côte d'Ivoire pourrait envisager la mise en place d'un fonds souverain national, inspiré d'exemples internationaux tels que le Fonds Souverain de Norvège, qui investit dans des secteurs durables, ou les fonds des Émirats Arabes Unis et du Qatar, qui intègrent des critères de durabilité dans leurs investissements. Un tel fonds souverain offrirait une plateforme pour attirer des capitaux étrangers tout en soutenant les projets climatiques et de développement durable.

### **1.12.2 Sources privées**

Les sources privées représentent un secteur en pleine expansion, bien qu'encore limité en Côte d'Ivoire. Le secteur financier, notamment à travers les investisseurs institutionnels, les banques commerciales, et les fonds d'investissement, commence à explorer les opportunités dans les énergies renouvelables et les projets écologiques. Cependant, le volume des investissements reste encore modeste par rapport aux besoins du pays.

Le marché des obligations vertes est également en développement. Bien qu'encore jeune en Côte d'Ivoire, ce mécanisme financier, utilisé pour financer des projets environnementaux, présente un fort potentiel de croissance. En s'appuyant sur des initiatives visant à promouvoir ces obligations, le pays pourra progressivement renforcer le rôle du secteur privé dans le financement climatique.

### **1.12.3 Sources mixtes innovantes et la blended finance**

Les sources mixtes telles que les partenariats public-privé (PPP) et la blended finance représentent des mécanismes novateurs pour mobiliser des capitaux en réduisant les risques pour les investisseurs privés. Ces partenariats facilitent le partage des ressources et de l'expertise entre les secteurs public et privé,

contribuant ainsi à financer des projets de grande envergure. Dans ce cadre, les Agences de Crédit à l'Exportation (ECA) jouent un rôle stratégique en facilitant l'accès au financement pour les projets d'infrastructures et de développement durable. En garantissant les investissements dans des projets verts, les ECA catalysent des financements privés et permettent de structurer des produits financiers innovants. Elles contribuent également à réduire les risques perçus par les investisseurs, notamment dans les secteurs de l'énergie renouvelable et des infrastructures résilientes au changement climatique. L'implication des ECA permet ainsi de mobiliser rapidement des ressources, soutenant l'atteinte des objectifs climatiques nationaux et internationaux.

Parallèlement, le marché du carbone émerge comme un levier essentiel pour la Côte d'Ivoire. À travers des mécanismes comme le Système de plafonnement et d'échange (cap-and-trade) et REDD+, le pays s'engage activement dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La Côte d'Ivoire a développé une Stratégie Nationale de Réduction des Émissions de Gaz à Effet de Serre et un Plan d'Action National REDD+ (PAN-REDD+) pour protéger ses forêts et encourager l'agriculture durable. En intégrant ces stratégies, la Côte d'Ivoire maximise l'impact de ses initiatives de financement durable, tout en se positionnant comme un acteur clé dans la lutte contre le changement climatique.

## SECTION 4 : CONCLUSION

En Côte d'Ivoire, la finance climatique est essentielle pour soutenir les initiatives de développement durable et lutter contre les impacts du changement climatique. Le gouvernement ivoirien, en tant que principal décideur, détermine les politiques et l'allocation des fonds. Les banques commerciales, les organisations internationales comme la Banque mondiale et l'ONU, ainsi que les ONG, les investisseurs privés, et les entreprises jouent également des rôles clés. Cette conclusion, restitue d'abord la cartographie des parties prenantes dans la finance climatique, en détaillant leur rôle, leur intérêt et leur influence. Ensuite, elle examine le financement alloué à la Côte d'Ivoire pour ses actions climatiques en 2022, en précisant les sources et les types de financement reçus. Enfin, un aperçu des programmes d'investissement climatique en cours fournit une vue d'ensemble des initiatives majeures et des partenaires impliqués.

### **Cartographie des parties prenantes de la finance climatique en Côte d'Ivoire**

Le tableau 3 ci-dessous a permis d'identifier les parties prenantes clés dans la finance climatique en Côte d'Ivoire. Également, il évalue leur intérêt et influence ainsi que leur rôle. Tout d'abord, le **Gouvernement ivoirien** détient le plus grand intérêt et influence, car il détermine les politiques climatiques, la réglementation et l'allocation de fonds publics. En parallèle, les **Banques commerciales** jouent un rôle crucial en finançant les projets climatiques et en offrant des produits financiers verts, ce qui leur confère un intérêt et une influence significatifs. De même, les **Organisations internationales** comme la Banque mondiale et l'ONU apportent un soutien financier et technique important, influençant considérablement les initiatives climatiques. En outre, les **ONG et organisations de la société civile** sont essentielles pour sensibiliser le public et mettre en œuvre des projets locaux, bien que leur influence directe soit moindre par rapport aux institutions précédemment citées. En revanche, les **Investisseurs privés** montrent un intérêt croissant pour les projets climatiques et ont une influence notable sur les marchés financiers, tandis que les **Entreprises et industries** sont cruciales pour la réduction des émissions et l'adoption de technologies écologiques. Les **Institutions de recherche**, bien qu'ayant un rôle moins direct, fournissent des données et analyses essentielles qui influencent les politiques climatiques. Les **Communautés locales** participent activement à la mise en œuvre des stratégies d'adaptation au niveau local, mais leur influence est plus limitée. Les **Médias** jouent un rôle important dans la sensibilisation et l'influence de l'opinion publique, tandis que les **universités** contribuent principalement par la recherche et la formation, influençant indirectement les politiques climatiques. En somme, chaque partie prenante a un rôle distinct mais interconnecté dans la finance climatique, contribuant ensemble à la gestion et à l'atténuation des impacts climatiques en Côte d'Ivoire.

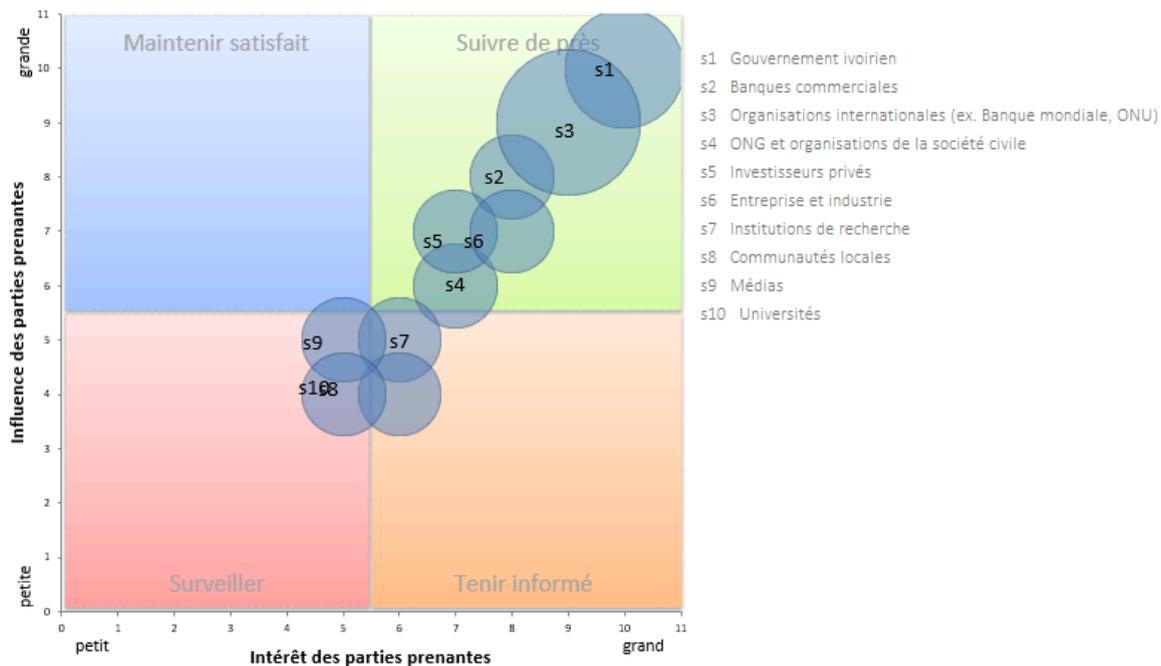
**Tableau 3:** *Récapitulatif des parties prenantes de la finance climatique en Côte d'Ivoire*

Partie prenante	Rôle dans la finance climatique	Intérêt (1-10)	Influence (1-10)
Gouvernement ivoirien	Définition des politiques climatiques, réglementation, allocation de fonds publics, engagement international.	10	10
Banques commerciales	Financement de projets climatiques, gestion des risques climatiques, offre de produits financiers verts.	8	8

Organisations internationales (ex. Banque mondiale, ONU)	Fourniture de financements, assistance technique, mise en place de programmes de développement durable.	9	9
ONG et organisations de la société civile	Sensibilisation, plaidoyer, mise en œuvre de projets communautaires et d'adaptation aux changements climatiques.	7	6
Investisseurs privés	Financement d'initiatives climatiques, investissement dans des projets verts, influence sur les marchés financiers.	7	7
Entreprises et industries	Mise en œuvre de pratiques durables, réduction des empreintes carbone, investissement dans des technologies écologiques.	8	7
Institutions de recherche	Production de données et de recherches sur le climat, évaluation des impacts, formulation de recommandations politiques.	6	5
Communautés locales	Participation à des projets locaux, mise en œuvre des stratégies d'adaptation au niveau local.	6	4
Médias	Sensibilisation du public, couverture des enjeux climatiques, influence sur l'opinion publique et les décideurs.	5	5
Universités	Recherche et formation sur les enjeux climatiques, contribution à l'élaboration des politiques basées sur des données scientifiques.	5	4

La hiérarchisation des parties prenantes a facilité la cartographie de ces dernières.

La figure 3 est une illustration parfaite. Elle détermine de facto la stratégie de communication à adopter avec les parties prenantes.



**Figure 3:** Cartographie des parties prenantes de la finance climatique en Côte d'Ivoire

### Récapitulatif du financement pour la CDN 2022

La Côte d'Ivoire a bénéficié d'une diversité de sources de financement pour les actions climatiques en 2022, avec une combinaison de subventions et de prêts à faible taux. Ce montant se chiffre à hauteur de 575 millions USD. Les subventions sont prédominantes, ce qui est avantageux pour le pays car elles n'impliquent pas de remboursement. Les prêts à faible taux, en revanche, offrent une solution pour des projets de plus grande envergure avec une capacité de remboursement plus facile. Cette diversité de financement reflète une collaboration internationale pour soutenir des projets climatiques variés et importants.

**Tableau 4:** Récapitulatif du financement pour le CDN 2022

Source de Financement	Montant Reçu (USD)	Année	Type de Financement
Fonds Vert pour le Climat	200 millions	2022	Subvention
Banque Mondiale	150 millions	2022	Prêt à faible taux
Fonds pour l'Environnement Mondial	50 millions	2022	Subvention
Union Européenne	100 millions	2022	Subvention et Prêt
Autres donateurs (multilatéraux)	75 millions	2022	Subvention

## Récapitulatif des programmes d'investissement climatiques

Les programmes d'investissement climatiques sont variés, incluant des projets de réduction des émissions, d'adaptation, et de développement durable. Le tableau donne un aperçu général.

**Tableau 5:** Récapitulatif des programmes d'investissement climatiques en Côte d'Ivoire en 2022

Programme d'Investissement	Objectif	Montant (USD)	Année	Partenaire Principal
Programme d'Énergie Renouvelable	Développement de l'énergie solaire	100 millions	2022	Banque Mondiale
Programme d'Adaptation aux Inondations	Infrastructure résiliente aux inondations	80 millions	2022	Fonds Vert pour le Climat
Réduction des Émissions de Gaz à Effet de Serre	Modernisation des technologies industrielles	120 millions	2022	Union Européenne
Reforestation et Gestion Durable des Forêts	Projets de reforestation	60 millions	2022	Fonds pour l'Environnement Mondial
Programme de Résilience Agricole	Adaptation au changement climatique en agriculture	90 millions	2022	ONG Internationale

## ANNEXES

### 1.12.4 Le Fonds vert pour le climat approuve de nouveaux projets

Le Conseil du Fonds vert pour le climat a approuvé aujourd'hui plusieurs nouveaux projets, dont un proposé par la Côte d'Ivoire, qui devient ainsi le premier pays africain à obtenir une aide financière de la part d'une entité internationale avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Parallèlement aux 11,8 millions de dollars approuvés pour la Côte d'Ivoire par le Fonds vert pour le climat, plateforme mondiale unique en son genre ayant pour mission d'investir dans un développement résilient face au changement climatique et produisant peu d'émissions, deux autres projets menés par la FAO en Arménie et en Colombie ont été approuvés pour un montant total de 58,5 millions de dollars, dont 10,5 millions de cofinancement.

« L'approbation de ces projets montre que la FAO est un partenaire solide pour les Membres qui cherchent à atteindre leurs objectifs climatiques au moyen de stratégies axées sur la croissance inclusive en milieu rural », a déclaré Mme Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe chargée du climat et des ressources naturelles à la FAO.

« L'Afrique a de nombreux besoins et énormément de potentiel dans ce domaine, c'est pourquoi nous remercions le Fonds vert pour le climat d'avoir approuvé ce projet et attendons avec intérêt de contribuer à sa mise en œuvre. » Le financement obtenu va permettre à la Côte d'Ivoire, dans le cadre de son projet PROMIRE (promouvoir une production de cacao sans déforestation pour réduire les émissions en Côte d'Ivoire), de transposer à plus grande échelle un projet pilote mis en œuvre pour aider une coopérative locale de producteurs de cacao biologique de La Mé à améliorer leur accès aux marchés du commerce équitable tout en ralentissant la perte de couvert forestier. Dans sa version

élargie, le projet visera à instaurer des pratiques agroforestières émettant peu de carbone sur 3 650 hectares, de façon à encourager 600 000 petits exploitants des régions d'Agnéby-Tiassa, de La Mé et de Sud-Comoé, dans le sud-est du pays, à opérer des changements dont ils tireront des avantages.

La Côte d'Ivoire accuse un rythme de perte forestière parmi les plus rapides au monde et, en dehors des parcs nationaux, il ne reste presque plus de forêt intacte dans le pays. Près des deux tiers de la déforestation sont imputables à l'agriculture, dont un tiers à la production de cacao - la situation est aggravée par le défrichement effectué pour cultiver le cacao en plein soleil, stratégie privilégiée par des petits exploitants mal organisés et qui ne disposent bien souvent pas de droits fonciers sûrs, au détriment de la culture à l'ombre, qui produit des rendements plus faibles à court terme mais constitue une pratique qui est davantage respectueuse de la biodiversité, économe en eau et viable au plan environnemental.

Sur le terrain, le projet fait également une large place à la diversification de l'utilisation des terres agricoles par l'incorporation, au-delà des cultures commerciales, de cultures vivrières - telles que la banane plantain et le manioc -, le réaménagement des plantations de café et la plantation d'arbres destinés à d'autres utilisations.

Pour ce qui est des partenariats, il sera fait appel à des investisseurs qui manifestent un engagement plus fort en faveur de la durabilité, compte tenu, en particulier, du fait que le secteur du cacao dans son ensemble risque d'être confronté à un fléchissement marqué de la production de l'un des plus grands producteurs au monde si rien n'est fait pour atténuer le changement climatique. Le projet de la Côte d'Ivoire est le premier projet de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+) approuvé en Afrique et à l'échelle mondiale selon la procédure d'approbation simplifiée du Fonds.

Cette nouvelle initiative devrait faire baisser les émissions de carbone de 5,5 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 20 ans, soit une contribution majeure à l'objectif que le pays s'est engagé à atteindre au titre de ses contributions déterminées au niveau national, à savoir réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28 pour cent d'ici à 2030. Cet objectif est visé en lien avec un mécanisme REDD+ ambitieux que le Gouvernement s'est déclaré résolu à mettre en œuvre avec l'assistance technique de la FAO.

### 1.12.5 Programme d'investissement de la CDN 2022 et les priorités du PND

En 2015, la Côte d'Ivoire s'est engagée, à travers ses premières Contributions Déterminées au niveau National (CDN) en prélude à la COP21 de Paris, à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 28,25%, soit un abattement d'environ dix (10) millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030 par rapport au Business as Usual ou scénario de référence. L'évaluation desdites CDN a révélé quelques insuffisances notamment la non prise en compte de la foresterie dans les estimations et le manque de dispositif de suivi-évaluation des performances au regard des engagements climatiques du pays. Ainsi, conformément aux exigences de l'Accord de Paris, l'Etat de Côte d'Ivoire a procédé à une révision de ses CDN en actualisant les efforts de réduction des GES (atténuation) ainsi que l'évaluation de sa vulnérabilité et des options d'adaptation face aux changements climatiques. Ce processus de révision, démarré en février 2020, a permis une large consultation des parties prenantes nationales stratégiques notamment les ministères clés, le secteur privé, la société civile et les collectivités territoriales.

A l'issue de ces consultations, la Côte d'Ivoire rehausse son ambition climatique à 30,41% correspondant à un abattement de trente-sept (37) millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de tous les secteurs, y compris la Foresterie et les autres Affectations des Terres (FAT), à l'horizon 2030 par rapport au nouveau scénario de référence. Cette contribution inconditionnelle se compose d'une réduction de 13,2 millions de tonnes des émissions de GES résultant de la mise en œuvre de mesures dans les secteurs de l'énergie, des déchets et de l'agriculture (correspondant à une réduction de 10,5% des émissions nationales totales de GES en 2030 par rapport au scénario de référence), et d'une réduction de 23,8 millions de tonnes des émissions de GES résultant de la mise en œuvre de mesures dans le secteur de la Foresterie et les autres Affectations des Terres (correspondant à une réduction de 19,6% des émissions nationales totales de GES en 2030 par rapport au scénario de référence).

La Côte d'Ivoire pourrait accroître son ambition en matière d'atténuation des émissions de GES, à condition de bénéficier de soutiens financiers internationaux supplémentaires. Ainsi, pour les secteurs de l'énergie, des déchets et de l'agriculture, l'ambition d'atténuation des GES pourrait passer d'une réduction globale des émissions de 13,2 à 17,2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> en 2030 par rapport au scénario de référence. En outre,

l'inclusion de mesures supplémentaires dans le secteur de la Foresterie et autres Affectations des Terres pourrait porter l'ambition globale d'atténuation des GES à une réduction de 98,95 % des émissions totales en 2030 par rapport au scénario de référence, engageant résolument le pays vers la neutralité carbone à partir de 2030. Le volet atténuation comprend trente-huit (38) mesures dont vingt-sept (27) inconditionnelles et onze (11) conditionnelles dont la mise en œuvre est estimée à environ dix (10) milliards de dollar US. S'agissant du volet adaptation, il vise à atteindre à l'horizon 2030 une réduction de la forte vulnérabilité et à accroître la résilience des secteurs identifiés que sont : les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture, la foresterie, l'utilisation des terres, la santé ainsi que les zones côtières. La mise en œuvre des mesures d'adaptation est évaluée à environ douze (12) milliards de dollar US\$. Au-delà des volets atténuation et adaptation, la révision des CDN a également pris en compte des aspects transversaux tels que les emplois verts et la transition juste, le genre, les collectivités territoriales, et les polluants climatiques de courte durée de vie (SLCP) dont la réduction permettrait en plus, d'éviter plus de 7 000 décès prématurés par an à l'horizon 2030.

Aussi, la mise en œuvre de ces CDN s'appuiera-t-elle sur (i) un plan d'investissement qui permettra de préciser les coûts et de mobiliser tous les moyens adéquats tant au niveau national qu'international, (ii) un plan de partenariat qui mettra en exergue les besoins sectoriels clés, (iii) un plan de suivi-évaluation pour une mise en œuvre optimale et efficiente des mesures définies et, (iv) une stratégie de communication pour vulgariser les résultats. La figure 4 ci-après récapitule les priorités de la CDN 2022.

VOLETS	SECTEURS	PRINCIPAUX ENJEUX
Atténuation	Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès des populations à l'électricité et à l'énergie à un prix accessible ;</li> <li>• Accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans la production d'électricité ;</li> <li>• Améliorer l'efficacité énergétique ;</li> <li>• Renouveler et diversifier le parc automobile ivoirien ;</li> <li>• Promouvoir le transport de masse.</li> </ul>
	Déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la collecte des déchets et la salubrité urbaine ;</li> <li>• Assurer la gestion durable et la valorisation des déchets.</li> </ul>
	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher l'autosuffisance et la sécurité alimentaire ;</li> <li>• Améliorer la productivité et la compétitivité.</li> </ul>
	Foresterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire significativement la déforestation ;</li> <li>• Accroître le stock carbone.</li> </ul>
Adaptation	<p>Agriculture, Forêts et utilisation des terres ;</p> <p>Ressources en eau, Santé et Zones côtières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire la vulnérabilité des populations ;</li> <li>• Accroître la résilience aux changements climatiques.</li> </ul>

Figure 4: Les grandes priorités sectorielles de la CDN 2022

### 1.13 Les priorités du PND en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, pays d'Afrique de l'Ouest, a élaboré son dernier Plan National de Développement (PND) pour la période 2021-2025 afin de renforcer son développement économique, social et environnemental. Ce plan stratégique fixe les priorités du gouvernement afin d'atteindre une croissance inclusive, durable et résiliente.

**L'une des principales priorités du PND est le développement de l'infrastructure.**

Le gouvernement ivoirien met l'accent sur l'amélioration des infrastructures de transport, y compris les routes, les chemins de fer, les ports et les aéroports. Cela vise à faciliter la circulation des biens et des personnes, renforcer le commerce et favoriser l'intégration régionale. Des investissements massifs dans les infrastructures de base sont prévus pour stimuler le développement économique et améliorer les conditions de vie des populations.

**Une autre priorité majeure du PND est la diversification de l'économie.**

La Côte d'Ivoire est traditionnellement connue pour sa sectorialisation économique basée sur l'agriculture et les matières premières, en particulier le cacao et le café. Cependant, le gouvernement vise à diversifier l'économie afin de

réduire sa dépendance à ces secteurs et de promouvoir le développement d'autres secteurs tels que l'industrie, le tourisme et les services. Des mesures sont prises pour encourager l'investissement privé, stimuler l'entrepreneuriat et renforcer les capacités productives nationales.

**L'éducation et la formation des jeunes sont également une priorité clé du PND.**

Le gouvernement ivoirien s'engage à améliorer l'accès à l'éducation de qualité pour tous les enfants, ainsi qu'à renforcer les systèmes de formation professionnelle afin de répondre aux besoins du marché du travail. Des programmes spécifiques sont mis en place pour promouvoir l'employabilité des jeunes et leur donner les compétences nécessaires pour participer activement à la croissance économique du pays.

**Le développement rural et agricole est une autre priorité importante du PND.**

La Côte d'Ivoire étant un pays majoritairement agricole, le gouvernement vise à renforcer la productivité agricole, améliorer les conditions de vie des agriculteurs et promouvoir l'agriculture familiale durable. Des investissements dans l'irrigation, la recherche agronomique, les infrastructures rurales et l'accès au crédit agricole sont nécessaires pour améliorer la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques et aux fluctuations des prix des matières premières.

**La promotion de l'égalité et de l'autonomisation des femmes et des jeunes est également une priorité majeure du PND.**

Le gouvernement ivoirien reconnaît l'importance de l'inclusion sociale et économique des groupes marginalisés pour parvenir à un développement durable et équitable. Des politiques spécifiques sont élaborées pour promouvoir l'accès des femmes et des jeunes aux opportunités économiques, aux services sociaux, à l'éducation, à la santé et à la prise de décision.

**La santé et le bien-être des populations sont également au cœur du PND.**

Le gouvernement ivoirien s'engage à renforcer les systèmes de santé, à améliorer l'accès aux soins de santé de qualité et à promouvoir la prévention des maladies. Des efforts sont réalisés pour faire face aux défis sanitaires tels que le paludisme, le VIH/SIDA et les maladies non transmissibles. Une attention particulière est accordée à la santé maternelle, infantile et adolescente ainsi qu'aux programmes de vaccination.

## **La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques font également partie des priorités du PND.**

Le gouvernement ivoirien est conscient de l'importance de préserver les ressources naturelles, de promouvoir les énergies renouvelables et de développer des pratiques agricoles durables pour atténuer les impacts du changement climatique. Des mesures sont prises pour protéger les écosystèmes, restaurer les zones dégradées et renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique.

## **Enfin, la gouvernance et l'État de droit sont des priorités essentielles du PND.**

Le gouvernement ivoirien s'engage à renforcer la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne dans la prise de décision. La lutte contre la corruption, la promotion des droits de l'homme et le renforcement des institutions publiques sont des mesures clés pour garantir une gouvernance efficace et équitable.

Le dernier Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire (PND 2021-2025) met donc l'accent sur plusieurs priorités majeures, telles que le développement de l'infrastructure, la diversification de l'économie, l'éducation et la formation des jeunes, le développement rural et agricole, la promotion de l'égalité et de l'autonomisation, la santé et le bien-être, la protection de l'environnement et la gouvernance. Ces priorités visent à atteindre une croissance inclusive, durable et résiliente pour la Côte d'Ivoire, en améliorant les conditions de vie des populations et en consolidant la stabilité économique et sociale du pays.

### **1.13.1 Renforcer l'Impact de la Finance Climatique en Côte d'Ivoire : Acteurs, Défis et Recommandations**

La finance climatique est un pilier stratégique pour soutenir les ambitions climatiques de la Côte d'Ivoire. Elle joue un rôle clé dans l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation des infrastructures et des communautés aux impacts du changement climatique. Bien que des financements internationaux et nationaux significatifs aient été mobilisés, le pays reste confronté à des défis, notamment l'accès aux ressources, la coordination entre les acteurs, et la transparence dans la gestion des fonds. Une approche intégrée, combinée à des partenariats solides, est essentielle pour maximiser l'impact des initiatives climatiques et atteindre les objectifs définis dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et le Plan National d'Adaptation (PNA).

## Acteurs clés

1. **Gouvernement ivoirien** : Définit les politiques climatiques et coordonne les financements.
2. **Institutions financières internationales** : Acteurs comme le FMI, la Banque Mondiale et le Fonds Vert pour le Climat (FVC) apportent un soutien financier et technique crucial.
3. **Partenaires bilatéraux et multilatéraux** : AFD, Union Européenne, BAD, et d'autres soutiennent des initiatives spécifiques.
4. **Secteur privé** : Joue un rôle croissant dans les investissements en énergies renouvelables et technologies vertes.
5. **Société civile et ONG** : Contribuent à la sensibilisation et à la mise en œuvre des projets locaux.
6. **Institutions de recherche et communautés locales** : Fournissent des données, des analyses et participent à l'adaptation aux changements climatiques.

### 1.13.2 Recommandations

1. **Renforcer la transparence et la coordination** : Mettre en place des mécanismes solides de suivi et d'évaluation des flux financiers climatiques pour garantir une gestion efficace et responsable des fonds.
2. **Mobiliser davantage le secteur privé** : Proposer des incitations fiscales et des garanties financières pour encourager les investissements dans les projets verts.
3. **Diversifier les sources de financement** : Explorer des mécanismes innovants comme les obligations vertes et les crédits carbone pour élargir les ressources disponibles.
4. **Développer les capacités nationales** : Renforcer les compétences techniques et institutionnelles pour mieux gérer les fonds climatiques et garantir leur utilisation optimale.
5. **Prioriser les secteurs clés** : Cibler les énergies renouvelables, l'agriculture durable, et la résilience des zones côtières et forestières pour maximiser les bénéfices environnementaux et socio-économiques.
6. **Renforcer la communication stratégique** : Établir une stratégie claire pour aligner les initiatives nationales sur les opportunités de financement

global, tout en renforçant les partenariats entre les acteurs nationaux et internationaux.

## **Références**

 **Banque Africaine de Développement (BAD).** (2020). Partenariats Public-Privé pour les Projets Climatiques en Côte d'Ivoire. Rapport annuel.

- 🎬 **Banque Mondiale.** (2020). Évaluation des financements climatiques et des investissements en Côte d'Ivoire. Washington, DC.
- 🎬 **Banque Mondiale.** (2023). Sur l'importance de l'agriculture pour l'économie ivoirienne.
- 🎬 **Banque Mondiale.** (2024). Sur les difficultés liées à l'accessibilité des financements pour les pays en développement.
- 🎬 **Climate Investment Funds.** (2023). Sur la dépendance de la Côte d'Ivoire à l'appui et à l'assistance internationale.
- 🎬 **CCNUCC.** (2023). Pour les statistiques sur les dons dans le financement climatique.
- 🎬 **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).** (2021). Assistance technique pour les initiatives climatiques en Afrique de l'Ouest. Disponible sur <https://www.giz.de>.
- 🎬 **Fonds d'Adaptation.** (2021). Pour les fonds d'adaptation.
- 🎬 **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).** (2021). Côte d'Ivoire : Projets climatiques et de biodiversité financés par le FEM. Rapport du FEM.
- 🎬 **Fonds Vert pour le Climat (FVC).** (2021). Projet d'Appui aux Initiatives Climatiques en Côte d'Ivoire. Rapport disponible sur <https://www.greenclimate.fund>.
- 🎬 **Fonds Vert pour le Climat (FVC).** (2023). Concernant les prêts concessionnels, fonds propres et garanties pour les activités d'atténuation.
- 🎬 **FAO.** (2022). Pour les taux de déforestation.
- 🎬 **Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC).** (2021). Pour la vulnérabilité élevée de la Côte d'Ivoire aux impacts du changement climatique.
- 🎬 **Gouvernement de Côte d'Ivoire,** Plan National de Développement 2021-2025. (2021). Pour les stratégies nationales de développement.
- 🎬 **Gouvernement de Côte d'Ivoire,** Plan National de Développement 2021-2025. (2021). Pour les engagements du gouvernement en matière de changement climatique, dégradation des ressources naturelles et biodiversité.
- 🎬 **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de Côte d'Ivoire.** (2021). Concernant la couverture forestière.
- 🎬 **Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).** (2022). Pour les défis liés au manque de capacités techniques et financières, ainsi que la nécessité d'améliorer la transparence et la coordination.
- 🎬 **South Centre.** (2011). Pour les fonds d'investissement climatique.

- 🎬 **Stratégie Nationale de Développement Durable.** (2020). Pour les politiques nationales intégrant les enjeux climatiques dans le développement économique.
- 🎬 **The Sustainable Development Goals Report.** (2023). Pour la mobilisation des acteurs (secteur public, société civile, secteur privé).